



Communiqué de presse

101/20

Montreuil, le 20 novembre 2020.

La CGT se bat pour participer au groupe de travail concernant les ambulanciers

Suite au référé déposé la semaine dernière, la Fédération Santé et Action Sociale a obtenu gain de cause face au ministre qui refusait la participation des non signataires aux groupes de travail et au suivi de l'accord « Carrières et Rémunérations » issu du Ségur de la Santé pour les professionnels non médicaux. Le ministère, appuyé par les organisations signataires, a osé faire appel de cette décision pour exclure la CGT de toute discussion sur ces sujets !

La Fédération CGT Santé et Action Sociale rappelle au ministre les attentes des ambulanciers exerçant dans la fonction publique. Depuis des années, ces derniers n'ont eu de cesse de réclamer une juste reconnaissance de leur profession. Les gouvernements successifs sont pourtant restés sourds !

Avec la fédération CGT Santé et Action Sociale, les ambulanciers hospitaliers réclament :

- Un statut de soignants et non de filière ouvrière,
- Le classement de leur métier en catégorie active afin que la pénibilité liée à leurs missions ainsi que le contact et la promiscuité avec les patients transportés soient enfin pris en compte,
- La suppression du terme "conducteur" de la nomenclature métier,
- La suppression des quotas d'accessibilité au grade supérieur afin de garantir aux agents une évolution de leur carrière,
- Une revalorisation salariale digne de ce nom : les 183 € sont insuffisants et ne rattrapent même pas les années où les agents ont subi le gel du point d'indice. Nous réaffirmons notre demande d'augmentation de 300 euros afin que tous les hospitaliers aient un salaire décent et que la fonction publique hospitalière soit attractive.

A l'image de la réforme infirmière de décembre 2010 qui s'est traduite par un marché de dupes, les ambulanciers ne souhaitent pas évoluer vers une mini catégorie B, mais attendent une juste reconnaissance institutionnelle.

La Fédération CGT Santé Action Sociale prendra sa place à la table des négociations et portera la voix des ambulanciers hospitaliers !